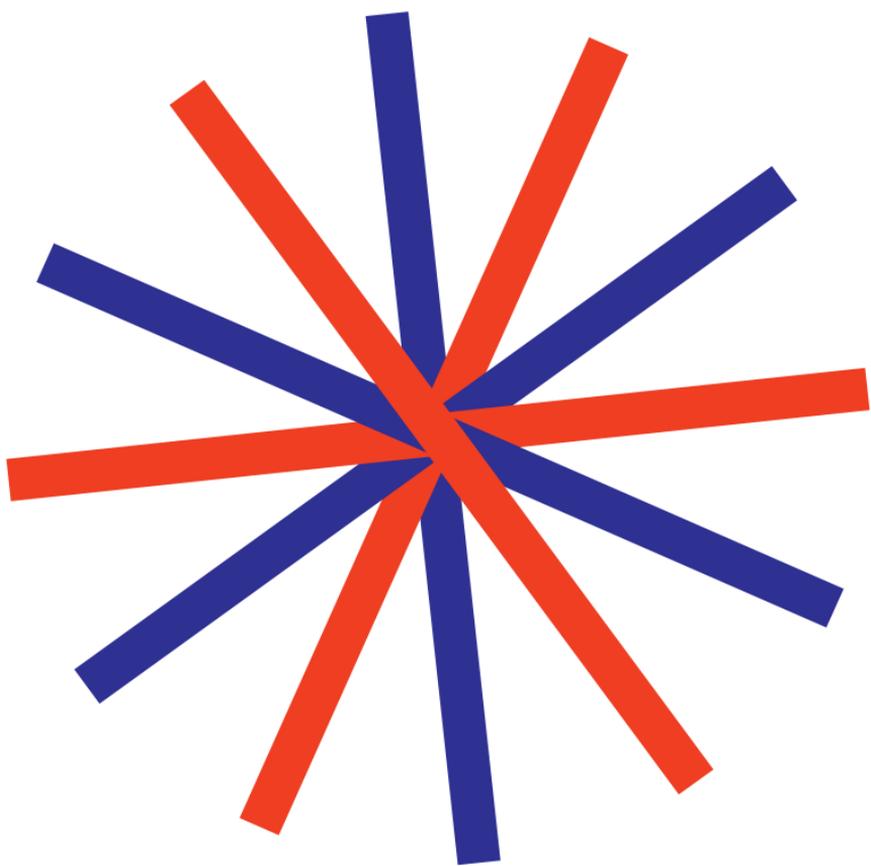


**STUD|O  
LIBRE**

**2023**



**APPEL  
À CANDIDATURES**

# RÉSIDENCE DE RECHERCHE TECHNIQUE DESTINÉE AUX COMPAGNIES DE DANSE IMPLANTÉES SUR LE TERRITOIRE LUXEMBOURGEOIS

## APPEL À CANDIDATURES

Pour intervenir à un autre endroit de la création, les Théâtres de la Ville mettront en place à partir de la saison 22•23 une résidence de recherche technique **Studio Libre**. Durant une semaine, les Théâtres de la Ville ouvriront le plateau du Studio à une équipe sélectionnée sur dossier par un jury pour lui permettre de travailler, avec le soutien des équipes techniques des théâtres et d'un regard d'expert externe, au développement de la partie lumières et/ou audio-vidéo de son spectacle en cours de création.

## CONDITIONS D'ACCÈS

La résidence de recherche technique **Studio Libre** est ouverte aux compagnies de danse implantées sur le territoire luxembourgeois:

- | qui assurent la production déléguée de leur création
- | et qui ont déjà fixé des dates de représentations et ont trouvé un lieu de création.

## TYPE ET DURÉE DE LA RÉSIDENCE DE RECHERCHE TECHNIQUE

La résidence de recherche technique **Studio Libre** 22•23 se tiendra sur le plateau du Studio du Grand Théâtre pendant la **semaine du 26 juin 2023**.

**Studio Libre** souhaite offrir aux compagnies du temps sur le plateau avec des membres de l'équipe technique des théâtres pour mener à bien l'aspect technique de leur création. Un.e artiste expérimenté.e dans ce volet accompagnera la compagnie sélectionnée tout au long de la résidence.

## MODALITÉS FINANCIÈRES

L'hébergement peut être pris en charge pour une équipe de 5 personnes maximum, dans la maison des artistes des Théâtres de la Ville.

Les cachets, les per diem, les voyages et tout autre frais seront à la charge de la compagnie.

La résidence de recherche technique comprend la mise à disposition gratuite du Studio et du personnel technique ainsi que la prise en charge d'un professionnel expert.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

- | une lettre de motivation comprenant l'aspect technique à développer et ce que vous apporterait la résidence de recherche technique **Studio Libre**.
- | un dossier de présentation de la création : titre, note d'intention, résumé du spectacle.
- | un budget de production de la création, un calendrier du montage de la production, les soutiens obtenus et en cours.

## DATES-CLÉS DE LA RÉSIDENCE

Remise des dossiers de candidature le 9 décembre 2022 au plus tard à [lestheatres@vdl.lu](mailto:lestheatres@vdl.lu), sujet « Studio Libre, édition 22 • 23 ».

Annonce de la sélection finale le 22 décembre 2022.

Résidence technique **Studio Libre** 22 • 23 :  
la semaine du 26 juin 2023.

